son statut auprès des tiers, notamment en vue d'accéder à des réductions tarifaires identiques à celles dont bénéficient les étudiants de l'enseignement supérieur.

La carte d'étudiant des métiers est établie conformément à un modèle déterminé par voie réglementaire.

## Section 4 : Aménagements en faveur des personnes handicapées.

. 6222-37 LOI n'2014-288 du 5 mars 2014 - art. 14

En ce qui concerne les personnes handicapées, des aménagements sont apportés aux dispositions des articles :

1° L. 6222-1 à L. 6222-3, relatifs aux conditions de formation du contrat d'apprentissage;

2° L. 6222-7 à L. 6222-10, relatifs à la durée du contrat :

3° L. 6222-15, relatif à la succession de contrats d'apprentissage ;

4° L. 6222-19, relatif à la rupture du contrat avant le terme fixé en cas d'obtention du diplôme ou du titre préparé;

5° L. 6223-3 et L. 6223-4, relatifs aux obligations de l'employeur en matière de formation ;

6° Et du second alinéa de l'article *L.* 6222-24, relatif à la durée du temps de travail dans l'entreprise.

■ Legif. ■ Plan 

Jp.C.Cass. Dp.Appel Dp.Admin. Juricaf

Un décret en Conseil d'Etat détermine les aménagements prévus à l'article L. 6222-37 pour les personnes handicapées.

## Section 5 : Médiateur consulaire.

. 6222 – 39 Ordonnance 2007-329 2007-03-12 JORF 13 mars 2007

■ Legif. ■ Plan \_ \_ Jp.C.Cass. \_ \_ Jp.Appel \_ Jp.Admin. \_ Juricaf

Dans les entreprises ressortissant des chambres consulaires, un médiateur désigné par celles-ci peut être sollicité par les parties pour résoudre les différends entre les employeurs et les apprentis ou leur famille, au sujet de l'exécution ou de la rupture du contrat d'apprentissage.

Comment saisir le médiateur de l'apprentissage 2 : Médiateur consulaire

## Section 6 : Aménagements en faveur des sportifs de haut niveau

■ Legif. ■ Plan 🎍 Jp.C.Cass. n Jp.Appel 📗 Jp.Admin. n Juricaf

En ce qui concerne les sportifs de haut niveau, des aménagements sont apportés :

1° Aux articles L. 6222-7 à L. 6222-10, relatifs à la durée du contrat ;

p.917 Code du travail